



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 1049

Texte de la question

TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Alain Marsaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marsaud. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre ou à M. le ministre des affaires étrangères, au choix.

Le Président de la République se rend demain en Tunisie, où il va rencontrer les autorités politiques de ce pays. Nous sommes inquiets pour lui, mais aussi bien sûr pour les forces démocratiques qui tentent d'exister sous la botte et la pression d'un islamisme intégriste qui n'est en fait que " l'antichambre de la dictature ", comme vient de le déclarer le président du parti d'opposition Appel de la Tunisie.

Nous sommes bien loin de la révolution de jasmin célébrée par certains et certaines. De Tunis à Damas, en passant par Tripoli et Le Caire, des illusions démocratiques ont amené des peuples à s'engager contre des régimes honnis. Mais aujourd'hui, hélas ! le printemps annoncé s'est bien souvent transformé en hiver rigoureux et réactionnaire pour les libertés et les consciences.

M. Jean Glavany. M. Marsaud est bien placé pour parler de réaction ! Il est expert en la matière !

M. Alain Marsaud. Nous souhaitons tous que le Président de la République profitera de cette visite protocolaire - nous espérons qu'il rencontrera aussi l'opposition, monsieur le Premier ministre - pour faire entendre la voix de la France qui, après n'avoir rien vu venir lors des printemps arabes, (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC*)...

Mme Laurence Dumont et M. Jean Launay. Il faut le dire à Michèle Alliot-Marie !

M. Alain Marsaud. ...est aujourd'hui bien muette sur la protection des minorités en danger, que ce soit en Tunisie, en Libye, en Égypte ou ailleurs.

Monsieur le Premier ministre, envisagez-vous une inflexion notoire de notre politique étrangère afin qu'elle se distingue par son engagement auprès des démocrates et de toutes celles et tous ceux qui souffrent, dans cette partie du monde, dans leur lutte contre la prolifération d'un intégrisme islamique politique qui confisque les libertés ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, il y a au moins un point sur lequel nous serons absolument d'accord, c'est que les gouvernements français, en un autre temps, n'avaient effectivement rien vu venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe écologiste.*) Je suis heureux - nous en avons d'ailleurs parlé privément - que vous le constatiez aussi.

Concernant ce qu'il est convenu d'appeler les printemps arabes, un sujet que vous connaissez très bien, autant il y avait au départ des mouvements cohérents et convergents dans toute une série de pays pour dire non à la dictature et à la corruption, oui à la dignité et à l'emploi - c'est d'ailleurs ce qui explique leur émergence -, autant les événements se sont ensuite déroulés de manière différente dans chaque pays. On ne peut pas mettre sur le même plan ce qui se passe en Égypte, et qui est particulièrement dramatique, ce qui se passe en Syrie dans un autre contexte et qui est également tragique, et ce qui se passe en Tunisie où, malgré les difficultés - et il ne faut pas les celer -, nous pouvons, vous et nous, être pleins d'espérance.

La Tunisie est un pays qui a un niveau de développement et un niveau d'éducation élevés et où les femmes voient leurs droits reconnus, dans la ligne de ce qu'avait fait le Président Bourguiba. Il y a des difficultés, il ne

faut pas les celer.

Quelle doit être la position de la France, qui sera définie par le Président de la République demain et après-demain ? Ce doit être une position de confiance : nous sommes confiants vis-à-vis du peuple tunisien. Ce doit être une position de solidarité économique et démocratique. La France doit également en appeler à la responsabilité : s'il y a des menées terroristes - et il y en a -, il faut que le Gouvernement tunisien prenne des mesures extrêmement dures, comme il l'a déjà fait. S'il y a des difficultés à trouver un accord sur la Constitution, il faut qu'un consensus émerge et que des élections soient organisées. Il n'y a pas d'ingérence de notre part : il y a une grande amitié pour le peuple tunisien et c'est cette réaffirmation d'amitié et de confiance que le Président de la République française portera à nos amis tunisiens. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1049

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2013](#)